

Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 07 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION

NOMENCLATURE PREFECTURE :

7.1. DECISIONS BUDGETAIRES

OBJET :

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART, VAL DE FORME ET PISCINE DES SENARTS

Total : 56

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le vingt-sept octobre, s'est assemblé au théâtre Donald Cardwell, 1 avenue de Villiers à Draveil (91210) sous la Présidence de François DUROVRAY.

Présents : 35

Eric ADAM ; Damien ALLOUCH ; Thierry BATTESTI ; Faten BENAHMED ; Gaëlle BOUGEROL ; Gilles CARBONNET ; Sylvie CARILLON ; Christophe CARRERE ; Céline CIEPLINSKI ; Romain COLAS ; Christine COTTE ; Michaël DAMIATI ; Arnaud DEGEN ; Dominique DEVERNOIS ; Valérie DOLLFUS ; François DUROVRAY ; Jocelyne FALCONNIER ; Annie FONTGARNAND ; Bruno GALLIER ; Christine GARNIER ; Fabrice GAUDUFFE ; Joël GRUERE ; Faten HIDRI ; Anne Marie JOURDANNEAU FORT ; Colette KOEBERLE ; Sandrine LAMIRE ; Nicole LAMOTH ; Klerwi LANDRAU ; Jean Claude LE ROUX ; Muriel MOISSON ; Christina PEDRI ; Sabine PELLON ; Richard PRIVAT ; Valérie RAGOT ; Laurent ROUSSET

Représentés : 18

Monique BAILLOT représentée par Joël GRUERE ; Eric BASSET par représenté Céline CIEPLINSKI ; Thomas CHAZAL représenté par Dominique DEVERNOIS ; Olivier CLODONG représenté par Gaëlle BOUGEROL ; Marie DELAROCHE représentée par Christine GARNIER ; Sylvie DONCARLI représentée par Richard PRIVAT ; Nicolas DUPONT-AIGNAN représenté par Gilles CARBONNET ; Christian FERRIER représenté par Valérie DOLLFUS ; François GUIGNARD représenté par Christophe CARRERE ; Constant LEKIBY représenté par Sabine PELLON ; Jérôme MEUNIER représenté par Bruno GALLIER ; Françoise NICOLAS représentée par Sylvie CARILLON ; Pascal ODOT représenté par Faten BENAHMED ; Régis PHILIPPE représenté par Laurent ROUSSET ; Georges PUJALS représenté par Arnaud DEGEN ; Danielle ROUSSEAU NUSBAUM représentée par Nicole LAMOTH ; Aly SALL représenté par Muriel MOISSON ; Fouad SARI représenté par Colette KOEBERLE

Absents : 3

Gabin ABENA ; Benjamin DONEKOGLU ; Marie-Hélène EUVRARD

2023-076

SECRETAIRE DE SEANCE

Nicole LAMOTH

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles, sise au 56, Avenue St Cloud 78000 Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine, adressé à son Président, aux coordonnées figurant en entête de la présente délibération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Cette possibilité peut s'exercer par voie postale ou par voie électronique (via le Télérecours citoyens www.telerecours.fr)

Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal administratif dans un délai de deux mois par voie postale ou électronique. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte le :

15 NOV. 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2023

DELIBERATION

2023-076	MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART, VAL DE FORME ET PISCINE DES SENARTS
----------	---

VU la note explicative et de synthèse du Président,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L5211-1, L5211-10,

VU l'arrêté préfectoral n° 2015-PREF.DRCL/951 du 14 décembre 2015 portant création de la Communauté d'Agglomération du Val d'Yerres Val de Seine,

VU l'arrêté du préfet de l'Essonne n° 2019-PREF-DRCL-410 du 25 octobre 2019 constatant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine à compter du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2020,

CONSIDERANT l'attribution de la délégation de service public d'exploitation et d'animation des centres nautiques Aqua Sénart, Val de Forme et des Sénarts à la société RECREA,

Le Bureau communautaire consulté,

La Commission Culture et Sport, monde associatif et démocratie locale entendue,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,
6 voix s'abstenant (M. CARRERE, Mme CIEPLINSKI, M. GUIGNARD, M. BASSET, M. PUJALS, M. DEGEN)

Article 1^{er} : APPROUVE les grilles tarifaires ci-après annexées,

Article 2 : DIT que l'ensemble de ces tarifs s'appliqueront à compter du 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré, les jour, mois et an, susdits.



Pour extrait conforme,

François DUROVRAY
Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine
Président du Département de l'Essonne

ANNEXE

Les nouvelles formules tarifaires du délégataire.

	Conditions générales	TARIFS Résidents VYVS	TARIFS Ext.
Entrée unitaire Aquatique			
Plein tarif	A partir de 18 ans	4,30 €	6,50 €
Tarifs réduits	Enfants de 5 à 17 ans ; étudiants (sur présentation d'une carte étudiant) sur justificatifs ; Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) ; Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ; Personne handicapée (titulaire d'une carte invalidité)	3,00 €	4,30 €
Senior	+ 65 ans, sur justificatif	3,00 €	6,50 €
Gratuit	Enfant de moins de 5 ans, accompagnateur personne à mobilité réduite (dans la limite d'1 accompagnateur et sur justificatif)	- €	- €
12 entrées Plein tarif	Adultes	43,00 €	65,00 €
12 entrées	Enfants	30,00 €	43,00 €
Pass 4 famille	(2 adultes + 2 enfants ou 3 enfants + 1 adulte)	13,00 €	19,50 €
Supplément Instants Famille	Entrée non comprise	2,00 €	4,30 €
Entrée groupe, centres de loisirs	1 accompagnateur gratuit pour 8 enfants	- €	4,30 €
Abonnement mensuel aquatique			
Frais d'adhésion à la smiling community	Lors de la première souscription à un abonnement annuel ou flexible	29,00 €	35,00 €
Ludiboo - Flex	Accès illimité à l'espace aquatique de 3 à 17 ans inclus	14,00 €	20,00 €
Classic - Base	Accès illimité à l'espace aquatique	20,00 €	26,00 €
Entrée Aquatique & Bien-être Forme			
1 entrée Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux Basic	13,00 €	17,00 €
1 entrée Liberté - premium	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux basic + créneaux premiums	20,00 €	24,00 €
10 entrées Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux Basic	117,00 €	153,00 €
10 entrées Liberté - premium	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme - Créneaux basic + créneaux premiums	180,00 €	215,00 €
Supplément créneau premium	Complément de prix permettant d'accéder à un créneau premium pour les titulaires d'une carte de 10 entrées Liberté ou entrée duo	7,00 €	7,00 €
1 entrée Duo Liberté	Entrée à l'espace aquatique, bien-être et forme pour 2 personnes	24,00 €	32,00 €
Abonnement mensuel			
Frais d'adhésion à la smiling community	Lors de la première souscription à un abonnement annuel ou flexible	29,00 €	35,00 €
Classic + Option espace Forme	Accès illimité à l'espace aquatique + espace forme	30,00 €	40,00 €
Classic + Option espace Bien-être	Accès illimité à l'espace aquatique + espace bien-être	40,00 €	50,00 €
Liberté	Accès illimité à l'ensemble des espaces	50,00 €	60,00 €
option 1 activité par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	11,00 €	14,00 €
option 3 activités par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	16,00 €	20,00 €
option 5 activités par semaine	Option, en plus d'un abonnement classic, classic+ ou liberté	20,00 €	24,00 €
1 entrée all-inclusive	Entrée à tous les espaces et accès à toutes les activités le temps d'une journée	26,00 €	34,00 €
Entrée Aquatique & forme - Piscine des Sénarts			
1 entrée all-inclusive	Entrée à tous les espaces et accès à toutes les activités le temps d'une journée	15,00 €	20,00 €
Entrée Divers			
Entrée événementielle	Fourchette de 10 à 40 euros	15,00 €	15,00 €
Anniversaire	Forfait pour 10 enfants : entrée, animation, goûter et boissons	130,00 €	160,00 €
Enfant supplémentaire - anniversaire	Au-delà de 10 enfants	10,00 €	12,00 €
Caution ou re-création carte ou bracelet	Par carte	5,00 €	6,00 €
1 heure espace pédagogique et digital - NeoXpérience	Forfait pour 10 personnes	120,00 €	130,00 €
Brevet de natation	Entrée non comprise	2,00 €	2,00 €

	Conditions générales	TARIFS Résidents VYVS	TARIFS Ext.
Pass-activité Natation			
Pass-annuel académie du savoir nager - sans accès illimité à l'espace aquatique	1 séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	240,00 €	315,00 €
Pass-annuel académie du savoir nager - avec accès illimité à l'espace aquatique	Accès illimité à l'espace aquatique et à une séance par semaine de septembre à juin (hors vacances scolaires)	390,00 €	495,00 €
Stage académie du savoir nager - avec accès illimité à l'espace aquatique	5 séances et accès illimité à l'espace aquatique durant 1 semaine	70,00 €	75,00 €
Pass-activité Sport-santé			
1 séance Activité	A partir de 16 ans, accès aux activités Basic	11,00 €	14,00 €
10 séances Activité	A partir de 16 ans, accès aux activités Basic	99,00 €	126,00 €
1 séance premium	A partir de 16 ans, accès aux activités Premium	16,00 €	18,00 €
10 séances premium	A partir de 16 ans, accès aux activités Premium	144,00 €	162,00 €
Bilan forme 1er bilan	A partir de 16 ans	79,00 €	89,00 €
Bilan forme 2nd bilan et suivants	A partir de 16 ans	59,00 €	69,00 €
Pack coaching individualisé	A partir de 16 ans	250,00 €	320,00 €
Pass-activité Plongée - Piscine des Sénarts			
Entrée snorkeling ou plongée autonome	à partir de 12 ans, activité libre pour le snorkeling et à partir du niveau 2 ou niveau 1 avec certification PA12 pour la plongée autonome	20,00 €	26,00 €
10 entrées snorkeling ou plongée autonome	à partir de 12 ans, activité libre pour le snorkeling et à partir du niveau 2 ou niveau 1 avec certification PA12 pour la plongée autonome	180,00 €	235,00 €
Entrée plongée accompagnée ou apnée	à partir de 12 ans, accessibles aux plongeurs titulaires du niveau 1, accompagnement par un moniteur du centre	26,00 €	32,00 €
10 entrées plongée accompagnée ou apnée	à partir de 12 ans, accessibles aux plongeurs titulaires du niveau 1, accompagnement par un moniteur du centre	235,00 €	285,00 €
Baptême de plongée	à partir de 8 ans	25,00 €	32,00 €
Anniversaire	à partir de 8 ans, forfait pour 6 enfants, animation plongée, gouter et boissons	155,00 €	200,00 €
Passage niveau 1 plongée FFESSM	à partir de 12 ans, 6 plongées formation, licence incluse	315,00 €	400,00 €
Stage de plongée ou apnée	à partir de 12 ans, 5 plongées formation, licence incluse	200,00 €	260,00 €
Pack découverte	à partir de 8 ans, baptême + 2 plongées d'initiation	60,00 €	80,00 €
1 gonflage de bouteille	Par bouteille	3,00 €	4,00 €
Scolaires Natation			
Scolaires du 1er degré	Prix pour une séance (= une classe), pédagogie et surveillance incluses	- €	64,00 €
Scolaires du 2nd degré	Prix pour une séance (= une classe), surveillance incluse	54,00 €	64,00 €
Clubs et associations Aquatiques			
1 heure ligne d'eau	hors surveillance	22,00 €	32,00 €
1 heure bassin sportif	hors surveillance	175,00 €	250,00 €
1 heure bassin ludique	hors surveillance	175,00 €	250,00 €
1 heure espace aquatique	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	350,00 €	500,00 €
1/2 journée espace aquatique	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	1 400,00 €	2 000,00 €
1 journée espace aquatique	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	2 450,00 €	3 500,00 €
1 heure espace bien-être OU forme	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	175,00 €	250,00 €
1/2 journée espace bien-être OU forme	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	700,00 €	1 000,00 €
1 journée espace bien-être OU forme	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	1 225,00 €	1 750,00 €
1 heure établissement complet	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	700,00 €	1 000,00 €
1/2 journée établissement complet	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	2 800,00 €	4 000,00 €
1 journée établissement complet	personnel d'accueil et de nettoyage inclus	4 900,00 €	7 000,00 €
1 heure de mise à disposition MNS	Par heure	35,00 €	40,00 €
Clubs résidents - Base contrat	sur la base des plannings contractuels	- €	

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DES CENTRES AQUATIQUES AQUA SENART, VAL DE FORME ET PISCINE DES SENARTS

Date de transmission de l'acte : 15/11/2023

Date de réception de l'accusé de réception : 15/11/2023

Numéro de l'acte : DCC2023-076 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 091-200058477-20231107-DCC2023-076-DE

Date de décision : 07/11/2023

Acte transmis par : Christine TAHON

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires